



ITTO

**CONSEIL INTERNATIONAL
DES BOIS TROPICAUX**

Distr.
GENERALE

ITTC(XXXIII)/30
9 novembre 2002

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

TRENTE-TROISIEME SESSION
4 – 9 novembre 2002
Yokohama (Japon)

DECISION 9(XXXIII)

**PROROGATION DE L'ACCORD INTERNATIONAL DE 1994 SUR LES BOIS
TROPICAUX (AIBT)**

Le Conseil international des bois tropicaux,

Rappelant l'article 46 de l'AIBT de 1994 et la Décision 4(XXVIII) du CIBT qui prorogeait l'AIBT de 1994 jusqu'au 31 décembre 2003 avec prise d'effet le 1er janvier 2001,

Décide de proroger l'AIBT de 1994, d'une durée supplémentaire de trois années jusqu'au 31 décembre 2006 avec prise d'effet au 1er janvier 2004.

* * *